



## PRÉFET DES LANDES

Mont de Marsan, le 17 juin 2014

### COMMUNIQUE DE PRESSE

**Jeudi 19 juin 2014 à 12h05**, Mme Ségolène NEUVILLE, Secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, auprès de la Ministre des Affaires sociales et de la Santé, M. Henri Emmanuelli, Président du Conseil général des Landes, M. Claude Morel, Préfet des Landes et M. Michel Laforcade, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Aquitaine signeront, dans le cadre des Journées HandiLandes organisées par le Département, la convention de partenariat « **Culture et Handicap 2014-2016** » à la **salle Lamarque Cando de Mont de Marsan**.

Cette convention est une déclinaison départementale du programme national Culture Santé porté par le Ministère de la Culture et de la Communication et par le Ministère de la Santé (convention cadre nationale Culture/Santé signée le 6 mai 2010) et du programme régional Culture Santé porté par la Direction Régionale des Affaires culturelles (DRAC), l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Région (convention cadre régionale 2013-2015 signée le 17 mars 2013).

La convention régionale Culture Santé 2013-2015 entend ouvrir le programme Culture Santé au secteur médico-social, en partenariat avec les 5 conseils généraux, en construisant dans chaque département une politique culturelle volontariste dans les établissements accueillant des personnes âgées (EHPAD) ou des personnes en situation de handicap.

Cette politique partenariale entre l'Etat (ARS et DRAC) et les conseils généraux est effective dans les Landes depuis 2013.

Elle se traduit aujourd'hui avec le département des Landes par la signature d'une convention Culture Handicap fixant 5 axes de développement conjointement définis pour la période 2014-2016 :

- intégrer la culture dans la réflexion départementale en faveur du Handicap ;
- consolider le soutien aux partenariats constitué entre des établissements médico-sociaux et des structures culturelles, en vue d'une extension de ces démarches ;
- favoriser l'accessibilité aux ressources numériques du réseau de médiathèques du département des landes, via l'outil Médialandes ;
- accompagner et valoriser le projet du Conservatoire Départemental des Landes dans sa démarche culture et handicap ;
- et enfin, présenter un état des lieux des pratiques sur « culture et handicap ».

**Contact Presse :**

**Marion DOURTHE 05 58 06 58 14 - 06 32 63 68 82**

[marion.dourthe@landes.gouv.fr](mailto:marion.dourthe@landes.gouv.fr)